

Différences entre L1 droit-langues et L1 droit

Par **Oseli**, le **17/07/2014** à **22:18**

Bonjour tout le monde.

Je m'apprête à entrer en fac de droit, mais lors de mon inscription, je dois choisir entre une L1 droit-langues et une L1 droit. Or, je ne sais pas quelles sont les réelles différences entre ces deux filières si ce n'est que l'une est plus axée sur les langues. Dans mon cas, si je choisis la L1 droit-langues, ce sera une L1 droit-langues-Allemand.

Pourriez-vous donc m'apporter un peu plus d'information sur le sujet svp?

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de lire.

Par **bulle**, le **18/07/2014** à **10:56**

Bonjour,

Ces deux L1 ont un tronc commun, c'est à dire que vous aurez (en principe) 3 matières principales juridiques.

Ensuite concernant les options:

- si vous prenez la L1 droit pur: ces options seront plus tournées vers le juridique;
- si vous prenez la L1 droit-langues: ces options seront axées sur les langues étrangères.

En outre, il convient de vous préciser que ce n'est pas parce que vous choisissez la L1 droit-langues que vous ne pourrez pas retourner en L1 droit pur notamment à la rentrée (si ça ne vous plait pas) ou même à la fin de chaque semestre et à la fin de chaque année.

Par **Oseli**, le **18/07/2014** à **18:37**

Hm, je vois. Ca me soulage de savoir que je pourrai me rediriger en cas de besoin.

Mais la L1 droit-langues n'est pas une double licence? Si c'est le cas, je ne me sens vraiment pas prête à m'engager là-dedans.

Aussi, après avoir validé cette licence de droit-langues, pourrais-je par la suite faire un master

similaire, ou les mêmes, qu'il est possible de faire après une licence de droit pur?

Autre question. J'ai vu que si je prenais Allemand, je serais obligée de faire de l'Anglais comme LV1. Or si je me débrouille en Allemand(Bac section européenne) ce n'est pas la même chose en Anglais. Je m'en sors sans pour autant être excellente ni mauvaise, qui plus est j'étais en LV2 Anglais.De ce fait, le niveau requis est-il élevé?

Une dernière question, la charge de travail et le nombre d'heures est-il équivalent à du droit pur? Je n'ai pas peur de la charge de travail, j'ai toujours travaillé, mais étant donné que je ne verrai pas mes parents de toute l'année pour m'aider, que je devrai me charger moi-même de mon appartement et que je serai loger dans une cité U, ce qui suppose du bruit, j'ai peur de ne pas réussir.

Merci beaucoup de m'aider.

Par **Dragon**, le 18/07/2014 à 21:06

Bonjour,

la L1 droit-langue est une licence à elle seule (après peut-être que dans certaines facs elle compte pour 2). Mais en gros en L1 droit-langue tu as la plupart des cours que les L1 droit ont, en plus de cours de langue.

Oui tu pourras retourner en droit pur à tout moment mais dans ce cas pq faire une telle licence et se compliquer la vie?

Pour le niveau, je ne peux pas t'aider, cela dépend des facs, mais en général le niveau est pas bien élevé en droit pur après en droit-langue c'est sans doute une autre histoire..

Enfin pour la charge de travail, je pense qu'avec des langues en plus, tu auras logiquement plus de travail qu'en droit pur ; idem pour le nombre d'heures.

Mais si cette licence existe, c'est qu'elle est tout à fait possible donc attaque-la sereinement!

Par **Oseli**, le 18/07/2014 à 21:46

Déjà, merci pour tes réponses.

En fait, j'avais un doute sur le fait que ce soit un double diplôme de droit franco-allemand car je trouve les deux diplômes se rejoignent dans le descriptif. Donc je pense que tu as raison et qu'il s'agit bien d'une seule et même licence.

J'envisage cette possibilité car cela fait dix ans que je fais de l'Allemand et je n'ai pas envie de m'arrêter là. Aussi, j'ai passé mes années lycée à faire l'option européenne Allemand, ce qui m'a permis d'avoir cette mention sur mon BAC, et j'ai vraiment envie que cela serve à quelque chose puisque je me dis qu'en choisissant droit-langues Allemand, j'aurais non seulement un

avantage, mais aussi que cette mention me sera utile.

Après, je m'en sors un minimum et je pense essayer de m'améliorer durant ces vacances avec des séries et lectures, si je décide de faire cette licence . Cependant je pense que je vais plutôt attendre d'autres avis au cas où. Petite précision, ce n'est pas une fac prestigieuse car il s'agit de celle de Tours.

Là aussi, je vais attendre d'autres avis puisque comme tu le dis, il doit certainement y avoir des heures. Cela ne me fait pas vraiment peur, mais cela dépend de si c'est trop conséquent ou non.

Je pensais qu'on avait le même nombre de cours sauf que certains étaient différents ainsi que non Français. Je me trompais totalement.

A la base, je partais sur une licence de droit pur alors face à ce choix auquel je ne m'attendais pas, je commence à hésiter. D'un côté, je me dis que je ne perds rien à essayer, mais d'un autre côté, j'ai peur de ne pas être à la hauteur à cause de l'Anglais. Je suis du genre à être une grande stressée alors je me sous estime beaucoup et si j'échoue, je vais me prendre une grande claque malgré que je puisse me rediriger vers le droit pur.

J'y vois un peu mieux par rapport au début et je dois dire que je tends à tenter droit-langues, même si des doutes persistent.

PS: Si jamais je vais en droit pur, la LV1 sera obligatoirement l'Anglais ou pourrais choisir l'Allemand et prendre Anglais comme LV2?

Par **Dragon**, le **19/07/2014** à **03:45**

Si tu tiens à conserver un bon niveau en allemand et si tu aimes les langues alors autant continuer mais si c'est juste pour se différencier tu n'as pas besoin de cette licence ; tu peux passer des tests de niveau reconnus (je ne sais plus le nom) et qui seront inscrits sur ton CV : ce qui te permettra de te différencier.

Après pour plus d'informations regarde sur le site de la fac de Tours qui saura mieux te guider que moi ; étant donné que je me base sur la licence droit-anglais de Nancy..

Concernant ta question, logiquement, tu devrais avoir que de l'allemand et pas d'anglais ; en tout cas à Nancy c'est comme ça (je crois).

Par **Oseli**, le **19/07/2014** à **11:57**

Tu viens de me convaincre, je vais certainement faire une L1 de droit pur.

Certes je veux me différencier, mais pas au risque de ne pas pouvoir prétendre à une mention à cause de l'Anglais. L'idée des tests est très intéressante, je n'y avais absolument pas pensé

et c'est une bonne perspective.

Justement, le site ne me renseigne pas beaucoup non plus mis à part que ça se fait en 3 ans et que le BAC permet de la faire. Mais je ne pense pas que toutes les fac soient si différentes alors je te fais confiance.

Si c'est le cas alors je préfère la licence de droit car je vise la mention et je ne veux pas prendre le risque d'avoir une charge supplémentaire ainsi que de l'Anglais, ce qui serait un frein selon moi. Je vais donc prendre LV1 Allemand et Anglais comme option, j'ai vu que c'était possible dans certaines universités donc ça reste à vérifier pour la mienne. Je veux conserver ces deux langues car elles sont importantes pour mon futur professionnel sans toutefois être désavantagée à cause de l'Anglais.

Je finis avec cette question. En faisant une L1 Droit, pourrais-je exercer un métier et faire un master (je n'ai pas encore d'idée fixe si ce n'est avocat ou juriste) en relation avec l'Allemagne?

Par **Dragon**, le **19/07/2014** à **17:52**

En cherchant un peu sur le site j'ai trouvé ça :

file:///Users/Thieb/Downloads/licence-droit-francais-droit-allemand-1ere-annee-2.pdf

file:///Users/Thieb/Downloads/licence-droit-1ere-annee.pdf

Bon après si tu veux te destiner à une carrière droit européen ou international alors ce parcours droit-langue semble idéal mais il n'est pas indispensable. Mais bon tu vas seulement commencer ta licence donc tu risques sans doute de changer et de découvrir des matières qui sont susceptibles de te plaire.

Par **Pryde**, le **20/07/2014** à **03:03**

Bonjour,
La filière droit-langue est très sympa.
Si tu hésites, c'est que tu as envie de la faire. Fais-là.

Pour être honnête, chez nous il y a des cours pas très intéressants, surtout en L1-grammaire, traduction, ça ne fait rêver personne.

Mais il y a un aspect culturel très appréciable, comme par exemple l'étude de l'Histoire des pays de common law, pas seulement juridique.

Tu continueras à parler une autre langue, ce qui est important.

Après si le diplôme en lui-même est important/valorisé, je ne sais pas; chez nous il faut l'assortir du programme érudit pour qu'il ait de l'intérêt.

C'est effectivement, également, beaucoup de travail, mais c'est gratifiant par ce que tu

apprends.

Bref, encore une fois, si tu as envie, fais-le. Tu vois, je rentre en L3, et je continue, donc c'est que c'est bien, crois-moi :D

Par **Oseli**, le **20/07/2014** à **19:48**

@Dragon, je n'arrive pas à ouvrir les fichiers que tu m'as transmis.

En fait, je ne veux pas travailler dans l'international, mais en France tout en étant en contact avec l'Allemagne ou dans le pire des cas, travailler dans le domaine européen. Tout est encore très flou pour moi et je n'arrête pas de changer d'avis.

@Pryde, je ne sais pas trop si j'en ai envie, mais le fait de devoir choisir m'a amenée à m'y intéresser.

Tu dis qu'il y a des cours de grammaire en L1? C'est exactement ce que j'aurais voulu dans l'éventualité où j'entamerais cette licence. N'étant pas très douée en Anglais(14 au BAC en LV2 et une prononciation des plus terribles), ça me serait d'une grande aide.

Beaucoup de travail, mais à quel point? C'est une question assez précise, mais c'est important pour moi. Tu travailles, par exemple, combien d'heures par jour en moyenne? Pas que je n'ai pas envie de travailler, mais comme je l'ai dit précédemment, je n'aurai aucune aide de toute l'année et je devrai m'occuper d'absolument tout moi-même.

Arg, j'hésite à nouveau maintenant. Peut-être vais-je tenter la licence droit-langues, mais si je devais me réorienter en droit à la fin d'un semestre validé, serais-je pénaliser pour la suite, c'est-à-dire que je serais apte à suivre les cours de droit pur?

Idem en cas de semestre pas encore validé ou non validé. Les sujets de partiels seraient issus des cours que j'aurais suivis?

Par **Pryde**, le **20/07/2014** à **20:07**

Je te rappelle juste que **je suis à Nancy et donc dans une université différente de la tienne**. Cependant, je vais essayer de t'expliquer comment ça se passe par rapport à chez nous, et je pense fortement que chez vous, ça se passe de la même manière (à toi de tenter de te renseigner auprès de la fac dans le cas contraire!)

Pense à remplacer le mot "anglais" par la langue qui t'intéresse, parce qu'évidemment chez nous c'est l'anglais... mais possible que ça ne soit pas la même partout.

(je me rends compte que le message est extrêmement long et qu'en plus, en fin de journée, ma rédaction est mauvaise... mais peut-être que ça t'aidera quand même :))

[s]**La question de la réorientation:**[/s]

Franchement, tu peux tenter et te réorienter, ça ne sera pas grave. Beaucoup le font, dans ma filière certains ont bifurqué cette année pour rejoindre le parcours classique en L3 en

septembre. Par contre, c'est deux années de droit-langues perdues, puisqu'il faut aller jusqu'à la licence pour que ça ait du sens-et ainsi valider une licence droit-langues. Enfin, pas perdues en ce qu'elles seront valides évidemment, mais à la fin, tu n'auras pas la licence droit-langues parce qu'il faut aller jusqu'au bout [smile4]
Personnellement j'ai fait l'inverse, j'ai commencé en droit normal et suis passée en droit langues au cours du S1.

[s]Tu ne seras pas pénalisé, parce qu'on a un socle commun.[/s]

Tu auras du droit constitutionnel, de l'introduction au droit historique et du droit civil en tant que fondas au premier semestre, peu importe que tu fasses droit langue ou non. Donc si tu te convertis, c'est pas grave, **tu auras eu les mêmes cours**-chez nous, on ne change même pas d'amphi... il y a donc simplement les cours d'anglais qui sautent.

Par contre, il y a une matière optionnelle qu'on n'a pas suivi en L1 chez nous:

Institutions internationales, que les autres ont eue, et qui avait un petit coeff (2 si je ne me trompe pas). C'est pour souligner le côté minime de la différence. Surtout qu'en L2, on a tous été obligés de resuivre cette matière, les droit-tout-court et les droit-langue (ce qui avait du sens pour nous mais pas pour les autres, se retrouver deux ans de suite à faire la même matière... boaf).

Au second semestre de L2 également, il y avait une autre matière optionnelle qui a disparu chez les droit-langues, et un choix entre deux matières obligatoires pour les droit: finances publiques ou droit de la réparation. Pour te dire, droit de la réparation est très proche du droit civil que tu seras obligé de suivre quoiqu'il arrive.

L'une ou l'autre matière a un coeff de 2 chez nous, donc encore une fois, un petit "détail" niveau cursus.

En fait, je dirais que ça ne change absolument rien niveau droit, sauf si les finances publiques sont susceptibles d'éveiller en toi une véritable vocation... ce qui est possible, peut-être.

[s]La question de la grammaire[/s]:

Si tu en as besoin, tant mieux. Vérifie simplement que chez toi, on en dispense autant que chez nous (c'est-à-dire, beaucoup trop à mes yeux).

Je me rappelle de cours assez bêtes et méchants, pas très "sexy" (normal pour de la grammaire) et très, très ennuyeux, voire complètement inutile. Motive-toi au maximum, c'est tout ce que je peux te dire. C'est plus facile à dire qu'à faire, tu constateras... au mieux, tu auras des bonnes notes pour remonter ta moyenne générale, ce n'est pas négligeable.

[s]Ton niveau[/s]:

14 en LV2, ça me paraît correct. Tu vas forcément débarquer au milieu d'élèves qui parlent couramment anglais, mais si tu t'accroches, tu oublieras la différence de niveau.

Je me rappelle avoir été tétanisée la première fois où j'ai dû prendre la parole, rapport à ce que ma classe comportait plusieurs personnes d'origine étrangère (dont certaines anglophones) qui parlaient couramment l'anglais ou qui avaient été étudier à l'étranger. La comparaison faisait très mal [smile4]

Mais là, j'ai dû faire un effort pour me rappeler que j'étais nulle en septembre 2012, parce que ça me paraît loin-tu vas progresser, en gros, tu t'en rendras même pas compte.

[s]Le travail à fournir:[/s]

Ben tu vas avoir une sorte de "double cursus", parce que comme je te l'ai dit, tu vas avoir les cours fondamentaux d'un étudiant en droit + des matières d'anglais (chez nous, c'était sur toute une journée, donc 9H d'anglais par semaine...). Environ 4 matières, grammaire, traduction, exposés oraux et culture, globalement. Ca changeait selon les semestres.

Niveau devoirs, je ne suis pas un bon exemple parce que je les bâclais. Prends peut-être trois heures par semaine pour les faire sérieusement, j'imagine que les très bons élèves devaient y passer autant de temps.

La difficulté apparaît généralement à la fin du semestre quand tu dois rendre un véritable dossier rédigé: en cours de culture des pays du common wealth, on devait rendre un dossier de 5000 pages assorti de "lectures personnelles" et d'autant de sources qu'on pouvait... Et ça, c'est en plus de tout le reste.

Mais encore une fois, si tu t'accroches, rien d'insurmontable. Et n'oublie pas que c'est en pratiquant l'anglais que tu t'amélioreras-aller dans un parcours "classique", c'est prendre le risque de reléguer l'anglais au tiers plan minimum, et c'est pas le bon moyen pour progresser-si tu en as envie :D

Pour finir, je dirais que si tu es bon dans ce que tu fais, ta moyenne d'anglais va te permettre d'augmenter ta moyenne générale.

En revanche, si tu t'aperçois que tes notes sont catastrophiques, réagis vite car ce serait bête de rater ton semestre [s]de droit[/s] à cause de [s]l'allemand (ou de l'anglais)[/s].

(je vérifie avoir bien répondu à tes questions, si éventuellement il y a autre chose qui te dérange... n'hésite pas)

Par **Dragon**, le **20/07/2014** à **20:23**

Il faut faire un copier/coller pour y accéder : c'est les plaquettes des cours de L1 droit et droit-langue de Tours.

Si tu hésites, rien ne t'empêche de débiter l'année en droit-langue et de changer en cours d'année ou de licence si ça ne te convient pas.

Par **Pryde**, le **20/07/2014** à **20:24**

Il y a ceux qui se démerdent pour synthétiser en phrases claires, et il y a les paveteurs comme moi.

Désolée de la pollution.

Dragon a raison niveau changement en cours d'année.

Par **Oseli**, le **20/07/2014** à **20:48**

J'ai réussi @Dragon, merci beaucoup.

@Pryde, c'est toujours mieux d'avoir et des synthèses et des pavés car c'est très utiles. Tes pavés m'ont beaucoup aidés alors merci également!

Finalement, je vais tenter la L1 droit-langues sous réserve d'avoir confirmation concernant les

cours de grammaire lors de mon inscription car c'est primordial pour moi. En attendant, je vais tacher de travailler mon Anglais ET mon Allemand. La charge de travail paraît énorme, mais je vais essayer et si vraiment je ne m'y plais pas, je me réorienterais vers la l1 de droit classique.

Je vous tiendrai au courant suite à mon inscription, pour laquelle je n'ai pas encore de date ahah.

Vraiment, merci de m'avoir aussi bien répondu!

Par **Pryde**, le **21/07/2014** à **19:33**

La charge de travail parait énorme-oui et non, je te dirais, puisque quelqu'un de peu assidu comme moi s'en est sorti avec la moyenne en anglais pour les 4 semestres...
C'est plus gros qu'un droit normal, mais ça n'est pas monstre non plus.

Mais si tu travailles très bien, tu mets toutes tes chances de côté pour avoir un dossier qui t'ouvrira des portes plus tard. Ce à quoi je n'ai pas pensé en arrivant en L1, m'enfin, c'est trop tard maintenant ^^

Par **Oseli**, le **22/07/2014** à **15:58**

Tu me rassures même si j'ai peur d'échouer. Mais bon, je vais quand même tenter, je n'y rien à perdre et dans le pire des cas, je me réorienterai.

Mais la L1 n'est pas censée être la moins importante au niveau des notes? J'avais lu sur quelques forums que les notes moyennes ou redoublements n'avaient pas un grand impact dans les dossiers pour les masters car on considère que le droit est nouveau pour nous.

Par **Dragon**, le **22/07/2014** à **16:39**

C'est vrai que les responsables de M2 regardent surtout les notes obtenues en M1 et en L3 ; mais c'est pas une raison pour ne pas avoir de bons résultats en L1 et L2 cela fera la différence au final.

Par **bulle**, le **22/07/2014** à **17:03**

Je tiens à préciser que lors d'un entretien pour un master sélectif, j'ai eu droit à un "vous avez eu 14 de moyenne en L1, c'est correct...".

Je pense que cela avait un but d'intimider mais comme quoi certains directeurs de M2 regardent ces notes.

Par **Oseli**, le **24/07/2014** à **09:23**

Je pensais que si j'obtenais des notes moyennes, dans un premier temps, car je me serais mal orientée, ça passerait, mais pas trop apparemment. Je vais tâcher de faire de mon mieux.

Par **Pryde**, le **24/07/2014** à **13:55**

Ne t'inquiètes pas, tu pars déjà dans un bon état d'esprit, il n'y a aucune raison pour que tu aies du mal.

Les étudiants qui réussissent ne sont pas des surhommes venus d'un autre monde, il n'y a aucune raison de ne pas être comme eux :P

Par **Tubuse**, le **29/07/2014** à **17:25**

J'hésite également à m'orienter vers cette mention droit/langues.

Dans mon cas, le couple de langues serait anglais/espagnol.

La charge de travail est-elle égale dans ces deux disciplines ?

Par **Dragon**, le **29/07/2014** à **17:39**

Je pense que ce sera la même chose ; regarde les plaquettes de présentation de la licence pour en savoir plus.

Par **Tubuse**, le **29/07/2014** à **17:52**

http://droit.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/enseignements/licence_DEG/Licence_DEG_mentionDt_parcoursDroit.pdf

http://droit.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/enseignements/licence_DEG/licence2015_droit_parcours_droit_compar

Voici les 2 plaquettes de l'université, respectivement droit "pur" et droit/langues.

Comme il est marqué dans la plaquette de droit/langues en bleu, "l'étudiant a deux TD linguistiques obligatoires au lieu d'un seul."

Dans ma fac, ça ne consisterait uniquement en ça le droit/langues ??

Par **Dragon**, le **29/07/2014** à **20:27**

Je n'arrive pas utiliser tes deux liens.. Cependant, comme je te l'ai dit, je pense que tu auras plus de travail que si tu vas en parcours droit-langues..

Par **Oseli**, le **27/09/2014** à **01:13**

Me revoilà après un petit moment.

Enfin, j'ai choisi une L1 Droit car j'ai appris qu'il fallait naviguer entre l'UFR de Droit et l'UFR de Langues qui sont toutes les deux à 30 min l'une de l'autre. Je ne me voyais vraiment pas faire le chemin quotidiennement. Aussi, en y réfléchissant bien, je n'aurais pas apprécié de faire d'avantage d'Anglais sachant que ce n'est pas une langue que j'aime pratiquer en cours.

Enfin, je n'ai pas vraiment pour ambition de travailler à l'international ou autre et comme je n'ai pas vraiment de projet concret, j'ai préféré m'abstenir.

Pour ces trois raisons, j'ai privilégié l'exercice de l'Anglais de mon côté afin de passer le Toeic ou le Toefl plus tard.

Je m'excuse malgré tout de vous avoir autant questionnés pour au final ne pas suivre mon idée initiale. Et merci encore.